



Bulletin d'adhésion

Rejoignez les parents PEEP

PEEP Viroflay 21 rue Molière 78220 Viroflay

www.peep78.com/viroflay

* MERCI DE SOULIGNER LORS DE L'INSCRIPTION LE NOM DU PARENT QUI SOUHAITE ETRE DELEGUE *

Fédération reconnue d'utilité publique
www.peep.asso.fr

PARENTS ou responsable légal :

N° d'APE

3842

N° d'adhérent

Merci de remplir en lettres MAJUSCULES

Nom Prénom

Nom Prénom

Bat. N° Rue

Code postal Ville

E-mail

Tel. mobile

Tel. domicile

Tel. profess.

Je souhaite adhérer à : PEEP PEEP Sup PEEP Agri

ENFANTS SCOLARISÉS DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Nom	Prénom	Né(e) le	Classe-Section	Etablissement/ Ville

Je souhaite participer : au conseil d'école au conseil de classe au conseil d'administration au comité de l'association

Cotisation OBLIGATOIRE pour bénéficier des services PEEP ci-dessous

Association d'intérêt général (réduction d'impôt) : un reçu fiscal vous sera envoyé sur simple demande (art. 200 du C.G.I.).

Je verse une cotisation de soutien COMPLEMENTAIRE fiscalement déductible (art. 200 du C.G.I.)

Montant libre à inscrire

oui : 12 €* non

Prix public pour les non-adhérents : 16 €

Total Assurance

Cotisation réduite si vous êtes déjà adhérent d'une autre association PEEP : laquelle? 5

Total = 1+2+3+4+5 15 €

à verser à votre association locale

Règlement par : chèque (à l'ordre de la PEEP) espèces mandat

Bulletin à retourner avec le règlement à l'adresse indiquée en première page.

Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse



La PEEP : une fédération d'associations au service des familles

Nous sommes :

- des parents comme vous, à votre écoute et attentifs à l'intérêt de chaque enfant
- les premiers éducateurs de nos enfants
- indépendants de tous parti, syndicat, religion

Nous demandons :

- une école publique et laïque de qualité
- la réussite de tous les élèves
- l'accueil de tous les élèves
- la reconnaissance du rôle des parents

L'engagement de votre association PEEP

vous représenter dans :

- les conseils d'école
- les conseils de classe et d'administration des collèges et lycées
- les conseils de discipline en vous apportant aide et conseils
- les commissions d'appel, d'affectation
- dans les commissions de sécurité, de restauration, de santé, **vous aider**
- à comprendre ce qui se passe à l'école, au collège ou au lycée
- à accompagner efficacement la scolarité des élèves

Quelques exemples d'actions d'associations PEEP

- participation au projet d'école et au projet d'établissement (collèges et lycées)
- sécurité à l'intérieur et aux abords des établissements
- mise en place de « pédibus »
- amélioration de la qualité des repas
- aménagement du temps périscolaire
- services aux familles : bourses aux vêtements, coopératives de fournitures, prêts de livres, aide aux devoirs, méthodologie au travail...
- organisation de forum des métiers
- aide à l'orientation

AVEC LA PEEP, SOYEZ DES PARENTS FORMÉS ET EFFICACES GRACE A L'ESPACE FORMATION DE LA PEEP : formation conseil de classe, conseil d'école, conseil d'administration, connaissance de la PEEP, du système éducatif, etc.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elle font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la Fédération. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la Fédération PEEP. Vos coordonnées pourront être cédées à des partenaires commerciaux, si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre :

La PEEP c'est aussi...



dans l'enseignement agricole, de la 4^e à l'École d'ingénieurs, PEEP Agri vous guide et vous informe.



dans l'enseignement supérieur, PEEP Sup vous informe sur les aspects pratiques de l'accès à l'enseignement supérieur et participe à son évolution.

Avec la PEEP, soyez des parents bien informés

- En participant aux réunions organisées par votre association
- En vous abonnant à LA VOIX DES PARENTS, journal de la PEEP.
- En vous connectant au site de la PEEP www.peep.asso.fr



Parce qu'à l'école aussi, l'assurance est indispensable, pour protéger efficacement votre enfant...

- Des garanties étendues
- Un service de qualité

Un suivi personnalisé de tous les dossiers, grâce à une collaboration permanente entre la PEEP et les MMA.